

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-252 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 16 novembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 9 novembre 2023 - Secrétaire de séance : Daniel MARTIN

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 53 - Nombre de pouvoirs : 13 - Nombre de votants : 66

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Françoise DA SILVA, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET (*jusqu'à la délibération n°2023-250*), Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON (*jusqu'à la délibération n°2023-261*), Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE (*jusqu'à la délibération n°2023-222*), Thérèse SIBERT (*jusqu'à la délibération n°2023-259*), Jean-Luc RAMEL (*jusqu'à la délibération n°2023-261*), Elisabeth LAROCHE, Jean ROSET, Patrice MARTIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MAGNON-MICOLAS, Pascal PAIN, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2023-259*), Marie-Claude REGACHE, Eliane NAMBOTIN, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Sylvie RIGHETTI-GILOTTE (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Joël MATHY (à Gérard BROCHIER), Stéphanie JULLIEN (à Walter COSENZA), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Régine GIROUD (à Jean-Luc RAMEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Denis JACQUEMIN (à Max ORSET), Pascal COLLIGNON (à Christian LIMOUSIN), Valérie CAUWET DELBARRE (à Daniel GUEUR), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Emilie CHARMET (à Maud CASELLA), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

Etaient excusés et suppléés : Bernard PERRET (par Françoise DA SILVA), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Sylviane BOUCHARD (par Eliane NAMBOTIN), Agnès OGERET (par Roland BONNARD).

Etaient excusés : Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Jean MARCELLI, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Jean-Alex PELLETIER, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Gaël ALLAIN.

Objet : Lignes de covoiturage à destination du PIPA et du CNPE de Bugey – poursuite du service, plan de financement et demande de financement dans le cadre du fonds vert

VU l'avis favorable de la commission mobilités du 17 octobre 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 6 novembre 2023 ;

VU l'axe 3.2 du projet de territoire ;

VU la délibération 2021-180 portant sur la poursuite du dispositif des lignes de covoiturage ;

VU la délibération 2022-014 portant sur la mise en place d'une convention de prestation de service relative aux lignes de covoiturage desservant le PIPA et le CNPE de Bugey ;

VU la délibération 2023-145 portant sur la poursuite du service de lignes de covoiturage ;

M. Marcel JACQUIN, vice-président, rappelle que la CCPA est investie depuis 2019 dans la mise en œuvre d'un service de ligne de covoiturage spontané pour la desserte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et de la Centrale EDF de Bugey. Ce projet est mené en partenariat avec le Syndicat Mixte du PIPA, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) et EDF.

.../...

La convention initiale avec les partenaires couvrait la période allant de mars 2022 à septembre 2023. Cette convention doit donc faire l'objet d'un avenant pour prendre en compte la prolongation du service ainsi que l'octroi de subvention dans le cadre du fonds vert.

La répartition des appels de fonds par partenaire dans le temps, sur la base des montants prévisionnels, et prenant en compte la participation du Fonds Vert, est la suivante :

Partenaire - montants TTC	Total par partenaire	Octobre 2023	Mai 2024	Solde - 2025
CCPA	229 065,78 €	61 392,86 €	83 836,46 €	83 836,46 €
SM PIPA	48 903,51 €	13 642,86 €	17 630,32 €	17 630,32 €
CCBD	51 903,51 €	13 642,86 €	19 130,32 €	19 130,32 €
EDF	24 451,75 €	6 821,43 €	8 815,16 €	8 815,16 €
Total	354 324,54 €	95 500,00 €	129 412,27 €	129 412,27 €

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'avenant n°1 à la convention de prestation de service relative aux lignes de covoiturage desservant le PIPA et le CNPE Bugey ainsi que tout avenant ultérieur ou document qui s'y rapporte.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 20 novembre 2023

Publiée le **22 NOV. 2023**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

